

Sur l'existence des solutions bornées de systèmes d'équations différentielles non linéaires

par C. CORDUNEANU (Jassy)

Nous allons considérer dans cette note des systèmes différentiels de la forme

$$(1) \quad \frac{dx_i}{dt} = \sum_{j=1}^n a_{ij}(t)x_j + f_i(t, x_1, \dots, x_n) \quad (i = 1, 2, \dots, n),$$

où $a_{ij}(t)$ et $f_i(t, x_1, \dots, x_n)$ ($i, j = 1, 2, \dots, n$) sont des fonctions complexes définies pour toute valeur réelle de t et pour $\|x\| \leq a$ ($0 < a \leq +\infty$). On admet toujours que les fonctions $a_{ij}(t)$ ($i, j = 1, 2, \dots, n$) sont continues et bornées sur l'axe réel. Les résultats énoncés ci-dessous s'obtiennent par la méthode de O. Perron [1], avec quelques précisions et simplifications.

Considérons tout d'abord le système

$$(2) \quad \frac{dx_i}{dt} = \sum_{j=1}^n a_{ij}(t)x_j + f_i(t) \quad (i = 1, 2, \dots, n),$$

dans lequel $f_i(t)$ ($i = 1, 2, \dots, n$) sont des fonctions continues et bornées sur l'axe réel.

S. P. Diliberto [2] a montré (en précisant un résultat de Perron) qu'il existe une matrice unitaire $(b_{ij}(t))$ ($i, j = 1, 2, \dots, n$) dont la dérivée est continue et bornée sur l'axe réel tout entier, telle que les fonctions

$$(3) \quad y_i = \sum_{j=1}^n b_{ij}x_j \quad (i = 1, 2, \dots, n),$$

satisfont au système différentiel

$$(4) \quad \frac{dy_i}{dt} = \sum_{j=i}^n c_{ij}(t)y_j + g_i(t) \quad (i = 1, 2, \dots, n),$$

où $c_{ij}(t)$ ($i, j = 1, 2, \dots, n$) sont bornées sur l'axe réel et $g_i = \sum_{j=1}^n b_{ij}f_j$

($i = 1, 2, \dots, n$). De plus, les fonctions $b_{ij}(t)$ ($i, j = 1, 2, \dots, n$) peuvent être choisies de telle manière que $b_{ij}(0) = \delta_{ij}$ ($i, j = 1, 2, \dots, n$).

Soit $C_i(t) = \int_0^t c_{ii}(\tau) d\tau$ ($i = 1, 2, \dots, n$).

LEMME I. Le système (2) admettra au moins une solution bornée sur l'axe réel, quelles que soient les fonctions continues et bornées $f_i(t)$ ($i = 1, 2, \dots, n$), si et seulement si l'on a pour tout indice $i = 1, 2, \dots, n$:

$$(A) \quad \begin{array}{ll} \exp C_i(t) & \text{bornée,} \\ \exp C_i(t) \int_0^t \exp[-\operatorname{re}\{C_i(\tau)\}] d\tau & \text{bornée,} \end{array}$$

$$(B) \quad \begin{array}{ll} \exp C_i(t) & \text{non bornée,} \\ \exp C_i(t) \int_{-\infty}^t \exp[-\operatorname{re}\{C_i(\tau)\}] d\tau & \text{bornée,} \end{array}$$

$$(C) \quad \begin{array}{ll} \exp C_i(t) & \text{non bornée,} \\ \exp C_i(t) \int_t^{\infty} \exp[-\operatorname{re}\{C_i(\tau)\}] d\tau & \text{bornée} \end{array}$$

sur tout l'axe réel.

Plus précisément, s'il existe k indices ($k > 0$) pour lesquels le cas (A) a lieu (nous les désignerons par i_1, \dots, i_k), le système (2) admettra une famille à k paramètres de solutions bornées sur l'axe réel tout entier. Une solution appartenant à cette famille est déterminée d'une façon unique par les conditions

$$(5) \quad x_{ij}(0) = x_j^0 \quad (j = 1, \dots, k).$$

Remarque 1. Dans le cas où $k = 0$, il existe une seule solution bornée.

Remarque 2. Il est aisé de voir que les cas (B) et (C) sont incompatibles. S'il existe l indices pour lesquels le cas (B) a lieu, le système (2) admet une famille à $(k+l)$ paramètres de solutions bornées sur le demi-axe $t \geq 0$ et une famille $(n-l)$ -paramétrique de solutions bornées sur le demi-axe $t \leq 0$.

Considérons maintenant l'espace des fonctions-vecteurs à n composantes $x = (x_1, \dots, x_n)$ continues et bornées sur tout l'axe réel. La norme sera définie par

$$(6) \quad \|x\| = \sum_{j=1}^n \sup_t |x_j(t)|, \quad -\infty < t < +\infty.$$

LEMME II. La solution bornée du système (2), déterminée à l'aide des conditions (5), satisfait à l'inégalité

$$(7) \quad \|x\| \leq P \sum_{j=1}^n |x_j^0| + Q \|f\|,$$

P et Q étant deux nombres positifs qui dépendent seulement de la matrice $(a_{ij}(t))$.

Remarque. On peut d'ailleurs préciser les constantes P et Q , en tenant compte des conditions (A), (B) et (C).

Maintenant, on peut passer aux systèmes non linéaires à l'aide du principe du point fixe de Banach.

THÉORÈME I. Admettons, en dehors des hypothèses de continuité dans tout l'espace des (t, x_1, \dots, x_n) , que la partie non linéaire du système (1) y satisfasse à la condition de Lipschitz

$$(8) \quad \|f(t, x_1, \dots, x_n) - f(t, \bar{x}_1, \dots, \bar{x}_n)\| \leq L \|x - \bar{x}\|,$$

où

$$(9) \quad L < 1/Q.$$

Supposons encore que $f(t, 0, \dots, 0)$ soit bornée sur l'axe réel et que le système (2) admette une famille à k paramètres de solutions bornées sur tout l'axe réel, quelle que soit la fonction-vecteur $f = (f_1, \dots, f_n)$, continue et bornée.

Alors le système (1) admet aussi une famille à k paramètres de solutions bornées sur l'axe réel et chaque solution appartenant à cette famille est uniquement déterminée par les conditions (5). Quand il n'existe aucun indice satisfaisant à la condition (A), le système (1) admet une seule solution bornée sur l'axe réel.

Remarque 1. On peut montrer que le théorème n'est pas valable (en général) avec une constante L quelconque et, par conséquent, que la limitation (9) à laquelle doit satisfaire L n'est pas le résultat de la méthode utilisée.

Remarque 2. Le problème de l'existence de solutions bornées sur tout l'axe réel a été envisagé par N. Lyachtchenko [3] et B. P. Démidovitch [4]. Le travail de B. P. Démidovitch contient d'autres indications bibliographiques à ce sujet. Les hypothèses admises par ces auteurs conduisent au cas $k = 0$ (on arrive d'ailleurs à ce cas dès que le système (2) est réductible au sens de Liapounoff). Cependant, il faut remarquer que les conditions imposées à la partie non linéaire par B. P. Démidovitch sont d'une nature différente.

Parfois, on cherche des solutions du système (1) qui appartiennent à un certain tube $\|x\| \leq a$ ($a < +\infty$). La méthode de Banach est encore applicable et le résultat suivant peut être établi.

THÉORÈME II. Supposons que la partie non linéaire du système (1) soit continue dans le domaine $-\infty < t < +\infty$, $\|x\| \leq a$ et qu'elle y satisfasse aux conditions (8) et (9). Admettons encore que

$$(10) \quad Q\|f(t, 0, \dots, 0)\| < a(1-LQ).$$

Si le système (2) jouit de la propriété énoncée dans le théorème I, le système (1) admet une famille à k paramètres de solutions bornées appartenant au tube $\|x\| \leq a$. Chaque solution de cette famille est déterminée par un système de conditions de la forme (5) avec

$$(11) \quad \sum_{j=1, A} |x_j^0| < \frac{1}{P} [a(1-LQ) - Q\|f(t, 0, \dots, 0)\|].$$

L'unicité d'une telle solution est assurée seulement parmi les solutions bornées appartenant au tube $\|x\| \leq a$.

Remarque 1. Ce théorème peut encore être considéré comme un théorème de stabilité conditionnelle.

Remarque 2. Les résultats de Perron pour un demi-axe peuvent être obtenus en utilisant, au lieu du lemme I, le théorème 1 de Perron [1] et notre lemme II.

En terminant, je tiens à remercier M. le professeur T. Wazewski de ses remarques très utiles pour la préparation de ce travail.

Travaux cités

[1] O. Perron, *Die Stabilitätsfrage bei Differentialgleichungen*, Math. Zeitschrift 32 (1930), p. 703-728.

[2] S. P. Diliberto, *On systems of ordinary differential equations*, Annals of Mathematics Studies 20 (1950), p. 1-38.

[3] N. J. Lyachtchenko, *Sur le problème de la stabilité asymptotique des solutions des systèmes non linéaires d'équations différentielles* (en russe: Н. Я. Лященко, К вопросу об асимптотической устойчивости решений нелинейных систем дифференциальных уравнений), Доклады Академии наук СССР 104 (1955), p. 177-179.

[4] B. P. Démidovitch, *Sur les solutions bornées des systèmes non linéaires d'équations différentielles ordinaires* (en russe: В. П. Демидович, Об ограниченных решениях некоторой нелинейной системы обыкновенных дифференциальных уравнений), Мат. Сборник 40(82) (1956), p. 73-94.

SÉMINAIRE MATHÉMATIQUE „A. MYLLER“ DE L'UNIVERSITÉ DE JASSY, ROUMANIE

Reçu par la Rédaction le 10. 4. 1957

Les manuscrits dactylographiés sont à expédier à l'adresse:
Rédaction des ANNALES POLONICI MATHEMATICI
KRAKÓW (Pologne), ul. Solskiego 30.

Toute la correspondance concernant l'échange et l'administration est
à expédier à l'adresse:

ANNALES POLONICI MATHEMATICI
WARSZAWA 10 (Pologne), ul. Śniadeckich 8.

Le prix de ce fascicule est 2 zł.

Les ANNALES sont à obtenir par l'intermédiaire de
ARS POLONA
WARSZAWA (Pologne), Krakowskie Przedmieście 7.